



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 19.06.2020
Numéro de publication: UP04-0000002202
Canton: FR

Entité de publication:
Jean-Pierre Wolhauser, Place de Notre-Dame 4, 1700 Fribourg

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GRENETTE SA

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GRENETTE SA
CHE-102.929.870
Place Notre-Dame 4
1700 Fribourg

Indications concernant l'assemblée générale:
09.07.2020, 18:30 heures, Restaurant de la Grenette, place de Notre-Dame 4, 1700 Fribourg

Texte d'invitation/ordre du jour:
Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 juillet 2020

Remarques juridiques:
La parution du 19 juin 2020 dans la FOSC est impérative pour cause de délai.

SI de la Grenette SA
par Jean-Pierre WOLHAUSER
Place de Notre-Dame 4
1700 FRIBOURG

ORDRE D'INSERTION

10 sur 15 cm

à l'endroit habituel pour les assemblées;

Veuillez svpl. respecter les délais de parution ci-dessous.

FOSC

Vendredi 19 juin 2020 (impératif)

SI de la Grenette SA, à Fribourg

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 9 juillet 2020, à 18h30 au restaurant de la Grenette (1^{er} étage), place de Notre-Dame 4, à Fribourg.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2019 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est remis aux actionnaires à l'entrée de la salle)
2. Rapport annuel 2019
3. Comptes et bilan de l'exercice 2019
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décision sur la répartition du bénéfice
6. Décharge aux organes de la société
7. Modifications des statuts de la société
8. Renouvellement du conseil d'administration (CA) et de l'organe de révision
9. Divers

Les cartes d'admission à l'assemblée sont à présenter ou seront délivrées dès 18h00 à l'entrée de la salle, contre présentation des actions ou d'un certificat de blocage des actions.

Les actionnaires qui ne peuvent ou ne veulent pas participer à l'assemblée, sont priés de déléguer leurs votes au représentant indépendant, Me Alain Tournon, avocat, c/o ATEP Legal & Tax SA, à Bulle, au moyen des instructions qui leur sont envoyées par courrier.

Le rapport de l'organe de révision avec les comptes annuels au 31 décembre 2019, l'annexe et la proposition relative à l'emploi du bénéfice du bilan, le projet de modification des statuts et les propositions du CA concernant les points de l'ordre du jour peuvent être consultés, à partir du 30 juin 2020, en l'étude de Me J.-P. Wolhauser, place de Notre-Dame 4, à Fribourg.

Le conseil d'administration

Fribourg, le 10 juin 2020